



2025 RAPPORT D'ACTIVITÉS



AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE OU FINANCIER :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des [Pôles-relais Zones Humides](#), créés en 2001 dans le cadre du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Office français de la biodiversité. Les Pôles-relais bénéficient d'un label national et sont les piliers de la stratégie 2030 de communication, éducation, sensibilisation, participation pour les zones humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : En appui aux politiques publiques, et en synergie entre têtes de réseaux, fédérer et accompagner les gestionnaires, les scientifiques et les acteurs œuvrant sur ces milieux, autour d'intérêts communs afin de leur permettre d'agir sur le terrain.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, Sud PACA et Corse.



L'EQUIPE 2025

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :

Coordinatrice : Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie : Nathalie Barré et Clara Rondeau (CEN Occitanie), nathalie.barre@cen-occitanie.org ; clara.rondeau@cen-occitanie.org

En Sud PACA : Katia Lombardini (Tour du Valat), lombardini@tourduvalat.org

En Corse : Marie Garrido (OEC), marie.garrido@oec.fr

Stagiaires et CDD : Norma Millan (CEN Occitanie) et Paloma Penelle (OEC puis TdV)

SOMMAIRE

1. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes	4
5 Pôles-relais Zones Humides	4
...au sein du centre de ressources milieux humides	4
Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes : un dispositif pivot au service des gestionnaires, scientifiques et autres acteurs œuvrant sur ces milieux	5
Un pilotage concerté	5
2. Coordination du réseau d'acteurs des lagunes	7
Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux	7
La newsletter 'Lettre des lagunes'	7
Journée mondiale des zones humides	7
Journées européennes du patrimoine	9
Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et du Forum des Gestionnaires Corses (FOGEC) - Lagunes	10
Crabe bleu : Animation à l'échelle de la façade méditerranéenne	10
Contribution au Groupe de travail Anguille porté dans le cadre du COGEPOMI Rhône Méditerranée	13
Contribution au PLAGEPOMI Corse dans le cadre du COGEPOMI Corse	14
Animation du groupe national thématique « Connaissance »	14
3. Apprentissage par la capitalisation et la formation des acteurs	15
Base de données bibliographiques	15
Continuité écologique piscicole en marais littoraux méditerranéens	15
Clôture du Life Marha 2018-2025	17
Appui au PRA Lagunes temporaires	20
Life Phragmite aquatique	21
Life Espèces Marines Mobiles et lien au réseau de suivi laro-limicoles	21
Synthèse « salinisation des milieux lagunaires dans le contexte du changement climatique »	22
Accompagnement des décideurs en Corse	22
Webconférence « des milieux humides et des chiffres »	23
Groupes techniques thématiques du Centre de ressources Milieux humides	23
Contribution à Zones Humides Infos n°108	23



© Cyril Girard

1. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

5 Pôles-relais Zones Humides...



Pôle-relais
Zones Humides

Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés à l'issue du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard alertant de la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des législations et aides publiques de l'Etat.

En 2001, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a ainsi été initié pour relayer ce plan vers les acteurs de terrain, autour de deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **animer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

A ce titre, ils bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat au travers d'une charte des Pôles-relais. Le renouvellement de cette charte aura lieu en 2026 dans le cadre du centre de ressources Milieux Humides.

...au sein du centre de ressources milieux humides

Les Pôles-relais zones humides font partie du premier cercle technique du centre de ressources « milieux humides » fédéré par l'OFB, aux côtés de l'association Ramsar France et l'Office international de l'eau.

Le centre de ressources milieux humides Gouvernance et partenariats



En partenariat avec le second cercle institutionnel, il a pour vocation d'accompagner les acteurs des territoires dans la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des milieux humides, autour de trois principales missions :

- animation de réseaux d'acteurs ;
- accompagnement technique des acteurs ;
- production et mise à disposition de ressources.

Ensemble, ils mettent en œuvre la Stratégie 2030 de « Communication, Education, Sensibilisation, Participation » (CESP) pour les zones humides autour de la vision :

« En 2030, les Français connaissent la valeur des zones humides et les territoires agissent pour les préserver et les restaurer ».



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes : un dispositif pivot au service des gestionnaires, scientifiques et autres acteurs œuvrant sur ces milieux

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a la particularité d'être un consortium de trois structures implantées dans les trois régions méditerranéennes françaises : la Tour du Valat, à qui revient la coordination, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Seul dispositif d'accompagnement interrégional des acteurs de la préservation et restauration des milieux humides lagunaires, sa valeur ajoutée tient dans :

- Son solide **ancrage dans les territoires littoraux méditerranéens français depuis plus de 20 ans**,
- Sa **forte identification par les acteurs clés** de la préservation et restauration de ces milieux, lui conférant sa **légitimité en tant que tête de réseau**,

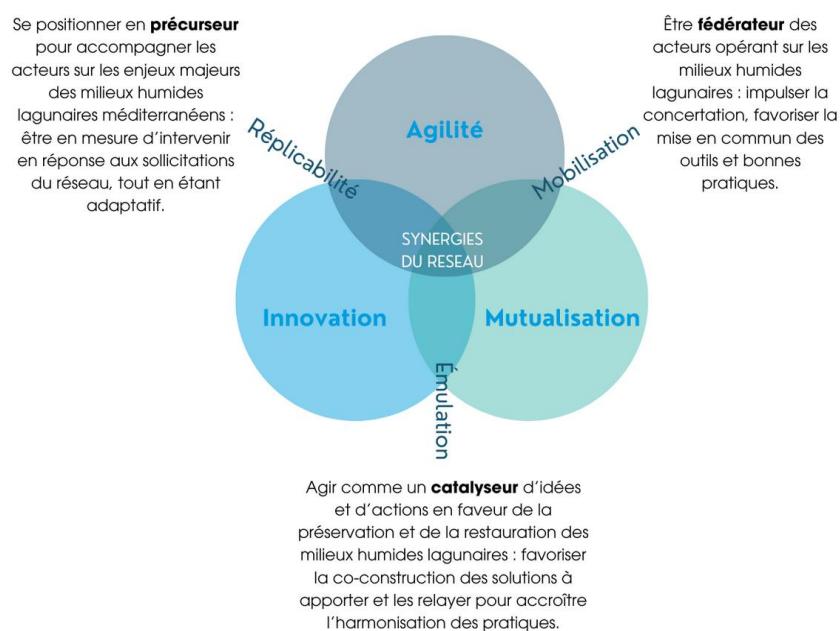
- Son **équipe pluridisciplinaire** aux compétences complémentaires et sa spécialisation.

Le Pôle-relais travaille avec l'ensemble des têtes de réseaux, cherchant continuellement la mise en commun de leurs expertises propres et, à partir de celles-ci, favorisant la co-construction de solutions.

Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes bénéficie d'un **Comité de pilotage**, de composition restreinte autour de ses financeurs principaux, qui définit ses orientations et priorités d'action et s'assure de leur bonne réalisation.



Dans le cadre de sa stratégie 2023-2030, le Pôle-relais focalise ses actions en direction de deux catégories d'acteurs :

- Les **gestionnaires** des milieux humides lagunaires : personnes chargées de la préservation de ces milieux naturels, employées d'une structure de gestion (collectivité, association, entreprise, etc.) ou d'une intercommunalité en charge de la Gemapi. Une quarantaine de structures de gestion différentes sont concernées.
- Les **scientifiques** : personnes qui effectuent des recherches d'ordre scientifique, appartenant à un organisme de recherche (public ou privé). Le Pôle-relais collabore avec une vingtaine de structures différentes, instituts de recherche, universités, réseaux de scientifiques.

Les recommandations de gestion produites sont par la suite portées à la connaissance d'autres catégories d'acteurs, en particulier **les élus et décideurs** qui restent des cibles de notre appui aux politiques publiques. Ce resserrement

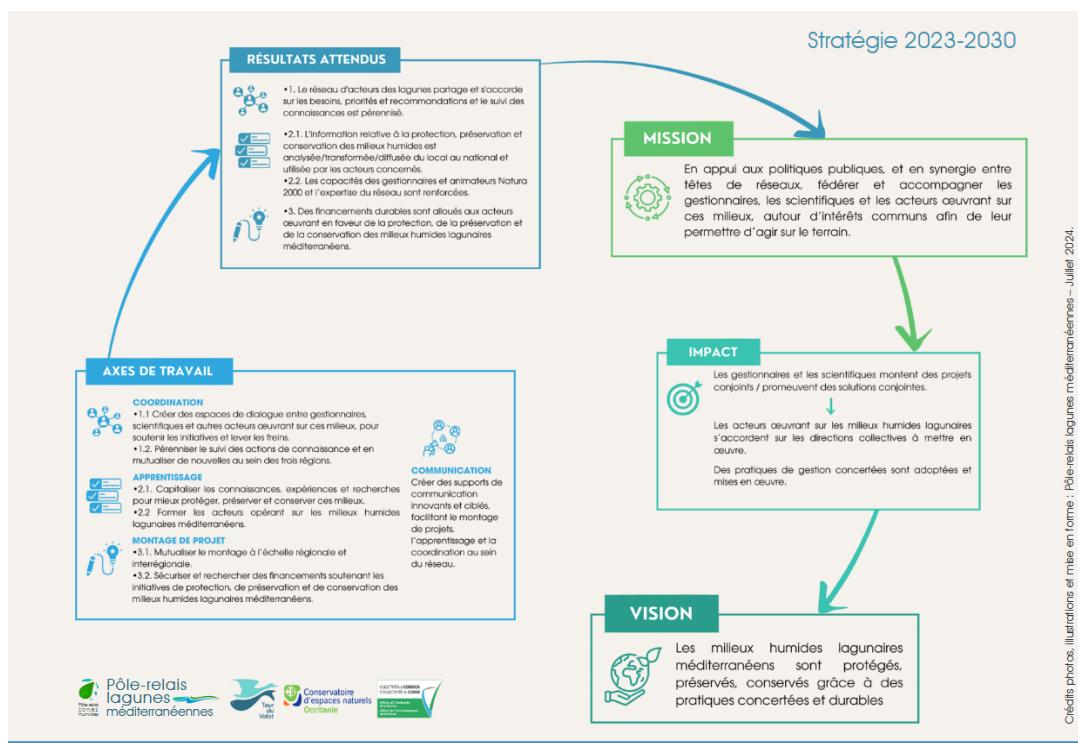
n'empêche en rien l'implication d'autres types d'acteurs.

Afin de mener à bien sa mission de fédération et d'accompagnement des cibles précédemment mentionnées, le Pôle-relais entend travailler simultanément sur trois axes principaux : i) la coordination du réseau d'acteurs, ii) le montage de projet ; iii) l'apprentissage par la capitalisation et la formation.

Ces trois composantes sont complémentaires et les efforts sur l'une renforcent et structurent les efforts sur l'autre. La communication est un axe transversal, soutenant la bonne réalisation des trois autres.

La stratégie 2030 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est en ligne :

<https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2024/07/Strategie-PRLM-2023-2030-VF.pdf>



Credits photo, illustrations et mise en forme : Pôle-relais lagunes méditerranéennes - Juillet 2024.

2. Coordination du réseau d'acteurs des lagunes

Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux



Page d'accueil du site Internet

Le site internet intègre 2 980 pages de contenu (enrichi de 122 pages en 2025 dont 94 actualités et 25 événements).

Depuis la mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 583 000 visites (plus de 1600 visites par mois en 2025), soit plus de 1 235 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides sont les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Sur Facebook, le compte est suivi par 1 606 abonnés.
- Sur LinkedIn, le compte est suivi par 673 abonnés (soit 131 abonnés de plus par rapport à 2024).

Le compte Twitter a été clôturé.

Les actualités sont également relayées sur le :

Centre de ressources milieux humides (www.zones-humides.org), alimenté en synergie avec l'OFB et les autres Pôles-relais. Par ailleurs, 10 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales et Ramsar ».

La newsletter 'Lettre des lagunes'

La « Lettre des lagunes », diffuse cinq fois par an l'information sur les actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

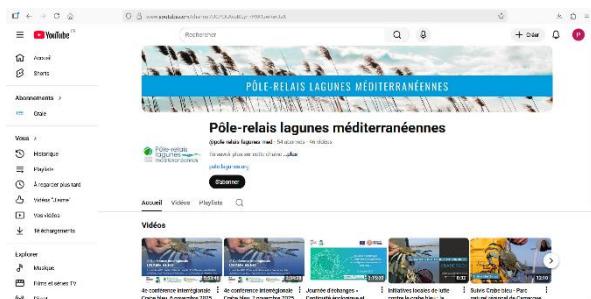
Ses contenus sont relayés par d'autres têtes de réseaux régionaux ou nationaux.

2 600 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter « Lettre des lagunes », avec une mise à jour régulière des adresses.



Lettre des lagunes – octobre 2025

Une chaîne YouTube valorise les Webinaires de l'année :



Chaîne YouTube du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Journée mondiale des zones humides

La coordination de cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare pour communiquer largement auprès du grand public autour de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc. organisés par un réseau de partenaires mobilisés.

Pour la 21^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi coordonné les **Journées mondiales des zones humides** du 1^{er} au



28 février 2025 sur le thème : « Protéger les zones humides pour notre avenir commun ».

L'ensemble des animations organisées au niveau national ont été recensées sur la plateforme [« J'agis pour la nature »](#), animée par la Fondation pour la Nature et l'Homme.

164 animations ont été proposées par les organisateurs en Méditerranée. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a relayé sur son site web une extraction des animations se déroulant sur les départements du littoral méditerranéen.



Publications 2025 sur les réseaux sociaux en Méditerranée

Au total ce sont plus de 7 400 visiteurs qui ont pu profiter des animations !

Cette année encore, l'événement a été bien relayé en Méditerranée avec de nombreuses publications sur le web et les réseaux sociaux, plus de 30 articles de presse, 1 reportage à la télévision et 1 émission de radio.

Revue de presse JMZH 2025 en Méditerranée :

<https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2025/03/Revue-de-Presse-JMZB-2025-Mediterranee-VF.pdf>



Quelques coupures de presse JMZH 2025 en Méditerranée

Le bilan 2025 en Méditerranée est en ligne :

<https://pole-lagunes.org/bilan-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides-2025-en-mediterranee/>

JMZB 2025



« Protéger les zones humides pour notre avenir commun »

Crédits images : Estérel Côte d'Azur Agglomération – Christine Delville ; OEC / Syndicat Elisa ; Tour du Valat – Marion Douchin ; SNPN Réserve naturelle nationale de Camargue ; Nostàmar ; Virginie Mauclert

Au niveau national, le bilan de cette édition a été orchestré par l'association Ramsar France, avec l'appui des Pôles-relais ZH. En France, 1082 animations ont été recensées, proposées par 411 structures ; et ce sont plus de 33 000 personnes qui ont participé à la JMZH dans 102 territoires hexagonaux et outre-mer.

<https://www.zones-humides.org/actualites/bilan-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides-2025>



CHANTIER NATURE AVEC ACCOR

Comme chaque année depuis 21 ans, les salariés des hôtels Accor ont prêté main-forte pour une action de conservation dans le cadre de la JMZH.

Nouvelle restauration pour la nidification à laro-limicoles – Pointe du Salaison, Mauguio (34)



Chantier ACCOR 2025 : Arrachage de la végétation pour favoriser l'installation des laro-limicoles © V. Mauclert

Le samedi 8 mars 2025, 80 participants, salariés des hôtels du littoral héraultais du groupe Accor et leurs familles ont participé à la restauration du site de nidification d'oiseaux laro-limicoles à la pointe du Salaison à Mauguio (34), pour arracher la végétation herbacée et nettoyer ce secteur de ses déchets ménagers.

Pays de l'Or Agglomération a accompagné la mise en œuvre de ce chantier pour la 6^{ème} année consécutive, sur ce site naturel protégé de 85 ha de zones humides en bordure Nord de l'étang de l'Or. Le nettoyage du site a conduit à évacuer 28 m³ de végétaux et de déchets.

Le succès de reproduction a été au rendez-vous, comme l'indiquait Kathleen Perrot, garde du littoral à Pays de l'Or agglomération, en juin 2025 : « Les oiseaux se sont installés en nombre sur le banc coquillier, la dévégétalisation est un vrai succès et très bénéfique pour ces espèces encore cette année : une colonie de Sterne naine, une colonie de Sterne caugek, une belle colonie de Mouette mélanocéphale, ainsi que quelques Sternes pierregarin et un bel effectif d'Avocette élégante ! »



L'équipe ACCOR mobilisée pour le chantier 2025 de restauration du site de nidification des laro-limicoles © Pays de l'Or Agglomération

<https://pole-lagunes.org/chantier-accor-2025/>

● Journées européennes du patrimoine

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes promeut les [Journées européennes du patrimoine](#) autour des sites lagunaires de Méditerranée française depuis 17 ans.

La coordination sur le thème national « Patrimoine architectural » a été poursuivie de manière allégée, avec la diffusion de l'appel à mobilisation à l'été 2025 et la valorisation des animations organisées sous forme d'Open Agenda :

<https://pole-lagunes.org/journees-europeennes-du-patrimoine-2025-selection-d-animations-autour-des-lagunes-mediterraneennes/>

Au total une trentaine d'animations ont été organisées.

De nombreux articles ont été diffusés dans la presse régionale, sur les sites Internet et réseaux sociaux des villes, offices de tourisme, structures organisatrices pour promouvoir les animations.



Visuel des Journées du Patrimoine 2025

● Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et du Forum des Gestionnaires Corses (FOGEC) - Lagunes

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes.

Le FILMED, initié en 2006 à la demande des gestionnaires, réunit aujourd'hui 25 structures gestionnaires d'Occitanie et PACA.



Sites suivis par le FILMED en régions Occitanie et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi.

Les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet. L'alimentation de la BD de compilation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2025. Cette BD à accès réservé permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune.

Cette base de données rassemble actuellement plus de 68 700 points de mesure et environ 700 stations (anciennes et actuelles signalées). De nouvelles stations et de nouveaux contributeurs y ont été ajoutés (CAHM, CC Sud Hérault pour l'étang de Capestang). Régulièrement les données sont transmises aux personnes en demande et sur des projets divers (Crabe bleu, Plan régional d'action lagunes temporaires,

projet sur les anguilles et travaux en cours sur la continuité écologique en marais littoraux...).

En Corse, le réseau des gestionnaires corses, le FOGEC pour l'habitat lagunaire, existe depuis fin 2019. Afin de pouvoir mettre en place des suivis pérennes et de comparer les fonctionnements hydro-écologiques des systèmes lagunaires corses entre eux, des outils de mesure ont été acquis par l'OEC. Au total 14 sondes CTDs (Wisens NKE) ont été acquises, 7 sondes et 1 pluviomètre ont été installés. Ces outils permettent la mesure en continu de 3 paramètres : température, conductivité (permettant le calcul de la salinité) et pression (permettant le calcul de la hauteur d'eau) ainsi que la température atmosphérique et les épisodes pluvieux sur la lagune de Crovani. Le FOGEC accomplit sur ces milieux humides (Lacs, Mares temporaires et Lagunes) des missions (i) de veille environnementale, (ii) de conseils (relatifs à la définition de mesures de gestion, à l'évaluation et l'adaptation de ces dernières en fonction des objectifs), ainsi que (iii) d'échanges d'expériences. Cependant, il reste encore de nombreuses actions à développer et questions à traiter, comme le devenir des lagunes dans un contexte de changement climatique.

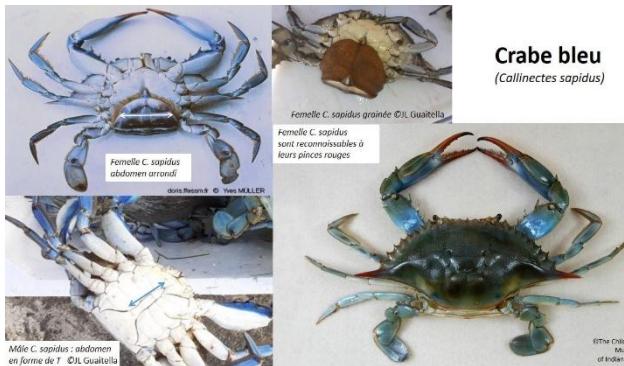
● Crabe bleu : Animation à l'échelle de la façade méditerranéenne

Originaire des côtes occidentales de l'Atlantique, le crabe bleu américain (*Callinectes sapidus*) est signalé depuis 1935 en mer Méditerranée, et observé dès les années 1960 sur le littoral français. Resté longtemps discret, ce crustacé connaît aujourd'hui une très forte expansion sur les côtes françaises méditerranéennes où il est observé en milieux lagunaire et côtier avec des conséquences à la fois sur la pêche et la biodiversité.

Depuis 2022, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes mobilise les acteurs, en partenariat avec la DREAL Occitanie dans le cadre de son Plan d'action régional Crabe bleu, la DREAL

PACA et l'OFB, pour assurer une cohésion d'ensemble à l'échelle de la façade méditerranéenne dans les travaux de recherche, de suivi et de lutte contre cette espèce exotique envahissante.

Il agit en partenariat étroit avec [l'OEC qui coordonne le groupe de travail *Callinectes sapidus* en lien avec la DREAL Corse pour la région Corse depuis fin 2020.](#)



Le Crabe bleu, *Callinectes sapidus*, espèce exotique envahissante en lagunes méditerranéennes.

Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été déployées dans les 3 régions méditerranéennes françaises, visant à favoriser les échanges, une dynamique de projet scientifiques et techniques, des groupes de travail avec les acteurs professionnels concernés, améliorer les connaissances, mettre en place un système d'alerte opérationnel, de suivi, de lutte (au travers de pêches de régulation), communiquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Bien que l'éradication du crabe bleu ne soit plus envisageable en Méditerranée, le maintien d'une lutte coordonnée demeure essentiel pour contrôler les populations et conjuguer impératifs écologiques et socio-économiques.

La rubrique dédiée à l'espèce a été alimentée en 2025 avec 15 nouvelles actualités :

<https://pole-lagunes.org/en-action/coord-crabe-bleu/>

La quatrième édition du Bulletin d'information a été éditée en décembre 2025 et diffusée à l'ensemble du réseau :

<https://z29j.mjt.lu/nl3/DiOPJ08-GVlp2ebNYhIH8g>



Bulletin d'information « Crabe bleu » 2025

Campagne de sensibilisation PACA 2025

Une campagne de sensibilisation ciblant les pêcheurs de loisirs de la région PACA tout en s'adressant également à un public plus large grâce à la diffusion de supports (flyers et affiches) a été à nouveau orchestrée par le Pôle lagunes, avec l'appui du CPIE Iles de Lérins en tant que coordinateur de la campagne Ecogestes, soutenue par l'OFB. Les outils développés en 2024 ont été rediffusés au printemps-été 2025 :

<https://pole-lagunes.org/avancement-du-projet-de-sensibilisation-et-d-information-aux-enjeux-du-crabe-bleu-en-region-paca/>



Affiche « Crabe bleu » de la campagne de sensibilisation PACA 2025.

2600 personnes ont été sensibilisées (manifestations, UNOC, ports, magasins de pêche, Méditerranoscope...) dans 16 communes de la région et 268 pêcheurs sensibilisés lors des 142 entretiens réalisés en face à face.

Cette campagne a été présentée lors de la conférence annuelle 2025, au sein des actions menées par les réseaux ALIEN des 3 régions méditerranéennes :

<https://pole-lagunes.org/reseaux-alien-en-mediterranee-maraudage-et-sensibilisation-au-crabe-bleu/>

Synthèse 2025 de la conférence interrégionale 2024 tenue en Corse

Une synthèse a été produite à l'issue de la 3e conférence interrégionale de 2024. Elle a été diffusée en mars 2025 :



<https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2025/03/Synthese-Crabe-bleu-mars-2025-VF.pdf>

4e Conférence interrégionale 2025 en Occitanie

Les 6 et 7 novembre 2025, la conférence annuelle interrégionale a été organisée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL Occitanie en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse et les DREALs Paca et Corse.



Conférence interrégionale sur le « Crabe bleu » des 6-7 novembre 2025 en Occitanie (Mauguio et Palavas).

Cette conférence invitait, comme les années précédentes, les acteurs de la gestion des territoires littoraux (côtiers, lagunes), de la recherche, de la pêche, de la sensibilisation citoyenne et les institutionnels, à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Elle a réuni près de 140 personnes.

Depuis les premières proliférations observées en particulier dans l'étang de Canet en 2021, la dynamique de l'espèce ne cesse de s'intensifier,

affectant aujourd’hui l’ensemble de la façade méditerranéenne française. Face à sa propagation et aux enjeux de maintien de l’activité de pêche artisanale à l’anguille et de préservation des écosystèmes lagunaires, les actions conduites depuis 2022 ont permis de mobiliser une communauté d’action et conjuguer surveillance, recherche, interventions ciblées, sensibilisation et partage d’expériences.

Aujourd’hui, il importe que chacun se mobilise selon ses moyens et compétences pour trouver un équilibre entre la lutte et l’adaptation, la régulation, la protection de la ressource locale (anguilles, etc.), la sauvegarde et l’accompagnement des petits métiers de la pêche en étang. A ce titre, la rencontre a permis de souligner l’urgence de travailler au développement et accompagnement d’une filière d’exploitation et de valorisation de cette espèce pour limiter les impacts écologiques et soutenir les professionnels.

La conférence a ainsi permis à nouveau de riches échanges et de faire le bilan de l’état des connaissances acquises, celles restant à développer, ainsi que les actions de gestion et de lutte déjà entreprises, et les leviers et freins associés. Une synthèse des échanges sera diffusée début 2026. Le replay et les présentations sont en ligne.

<https://pole-lagunes.org/4eme-conference-interregionale-sur-le-crabe-bleu/>

Cette thématique fait l’objet de très nombreux retours médias, centralisés dans une [revue de presse](#) comptant 73 articles/émissions radio ou TV pour l’année 2025.

● **Contribution au Groupe de travail Anguille porté dans le cadre du COGEPOMI Rhône Méditerranée**

Le groupe de travail « GT Anguilles en Lagunes » a été mis en place fin 2022 par décision du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs Rhône Méditerranée, afin d’identifier de manière

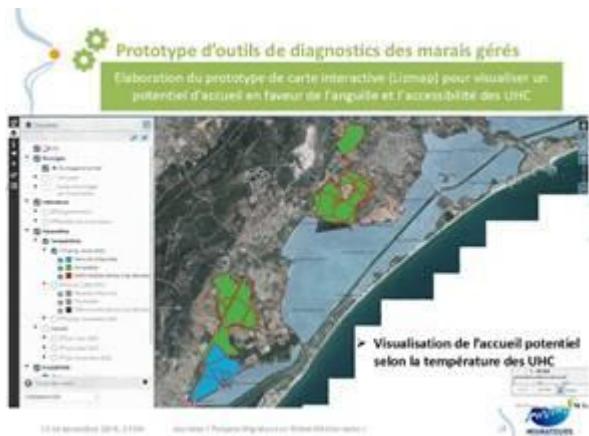
concertée des modalités adaptées de gestion de l’anguille dans les milieux lagunaires. Son animation a été confiée à l’association Migrateurs Rhône Méditerranée. Le Pôle-relais lagunes a été mandaté en tant que co-pilote avec la DREAL PACA du sous-groupe « Gouvernance » et a fortement contribué au sous-groupe « Habitats ».

Suite à l’élaboration collective de la feuille de route validée en COGEPOMI du 12/12/2023, l’année 2025 a permis de poursuivre les actions de la feuille de route validée par le COGEPOMI fin 2023, avec l’ensemble des parties prenantes concernées par les actions à déployer pour mieux gérer l’anguille au sein des lagunes.

<https://pole-lagunes.org/anguilles-en-lagunes-le-groupe-de-travail-a-restitue-la-phase-de-diagnostic/>

Le Pôle-relais lagunes a ainsi poursuivi sa participation aux réunions de la CT POMI du 27 mai et 4 décembre 2025 et aux plénières du GT anguille du 9 octobre 2025 en tant que pilote d’actions autour de la continuité écologique (cf. ci-après). Le rapportage des actions réalisées au cours de l’année a été notamment présenté dans ce cadre.

Il est également intervenu les 18 & 19 novembre 2025 lors des Journées migrateurs de l’association MRM à Lyon, avec une présentation par Nathalie Barré et Clara Rondeau « Potentiel d’accueil de l’anguille en marais littoraux méditerranéens : quels outils pour orienter la concertation et prioriser les actions ? » et Marie Garrido « Les lagunes face au changement climatique : quelles connaissances et outils de préservation pour une gestion adaptative ? »



Présentation de C. Rondeau et N. Barré - 19 novembre 2025 à l'Hôtel de région de Lyon.



Présentation de M. Garrido - 18 novembre 2025 à l'Hôtel de région de Lyon.

● Contribution au PLAGEPOMI Corse dans le cadre du COGEPOMI Corse

En 2025, l'OEC en tant que membre de la commission technique et du SECTEC du COGEPOMI Corse a procédé à une relecture des différentes productions et a apporté des compléments au projet du PLAGEPOMI.

A l'issue de ces relectures, une version consolidée du PLAGEPOMI Corse a été présentée en juin 2025 aux membres du COGEPOMI. Ces derniers

ont validé le diagnostic, les orientations stratégiques ainsi que les actions contenues dans le document et ont émis un avis favorable au projet de PLAGEPOMI 2025-2027. Ce document, visant à préserver les trois espèces présentes en Corse (anguille, lamproie marine et alose), a ensuite été présenté par la DREAL de Corse au CSRPN de Corse en novembre 2025 et également validé.

● Animation du groupe national thématique « Connaissance »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes anime ce groupe thématique chargé de suivre toutes les actions inscrites dans le Plan national milieux humides (PNMH), portant sur le développement de la connaissance et des outils stratégiques pour la préservation, la gestion et la restauration des milieux humides.

Ce groupe a pour mission le suivi de l'avancement des actions et constitue un lieu de réflexion et de production pour répondre aux différentes questions liées à l'apport de savoirs et connaissances sur les milieux humides, et ainsi appuyer le pilotage des politiques publiques en matière de préservation et restauration des milieux humides. Cette action résulte d'un partenariat avec le MTE.

En 2025, le Pôle-relais lagunes a contribué à la rédaction des fiches action 27 « Créer d'ici 2025 un pôle de compétence scientifique et technique de recherche sur les milieux humides » et action 28 « Améliorer la réponse aux besoins opérationnels par la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation technologique » de l'AXE III « CONNAÎTRE » du PNMH. Des échanges avec l'OFB, le ministère en charge de l'écologie (DEB), des référents du Réseau technique scientifique du MTE, et du CNRS ont permis de s'entendre sur le contenu de ces actions et de préparer l'articulation entre les membres du CDR Milieux humides, des acteurs de la recherche et des plateformes de transfert

recherche-gestion. L'organisation de la réunion annuelle avec les membres et pilotes des actions de l'AXE III du PNMH aura lieu au 1er trimestre 2026.

La page du portail national des zones humides dédiée à ce Gth est disponible :

<https://www.zones-humides.org/plans-nationaux/4eme-plan-national/groupe-thematique-connaissance>

3. Apprentissage par la capitalisation et la formation des acteurs

● Base de données bibliographiques

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une soixantaine d'abonnés.

127 documents ont été ajoutés en 2025.

A ce jour, la BD compte **8 092 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Office français de la

biodiversité, les agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôles-relais Zones Humides et regroupe 30 thèmes variés sur les milieux humides.

En 2025, la collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses mises à jour par les Pôles-relais zones humides, et mis à jour 2 bulletins qui paraîtront début 2026 : « La fréquentation touristique et les activités de loisirs sur les milieux humides » et « Paysage et milieux humides ».

● Continuité écologique piscicole en marais littoraux méditerranéens

La transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines. L'étude et la connaissance de cette continuité écologique piscicole doivent faire l'objet d'une

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.



attention particulière, pour accompagner la mise en œuvre :

- du plan national de gestion de l'anguille (règlement européen) ;
- de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (indicateurs de pression « continuité terremer » pour le second cycle) ;
- des actions intégrées au 4^e Plan national d'actions en faveur des milieux humides (2022-2026) : « *Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne* » et « *Bancariser les inventaires de zones humides et marais* ».
- du plan de gestion des poissons migrateurs Rhône méditerranée 2022-2027.

Afin de parvenir à cette mise en œuvre à l'échelle des deux façades maritimes, l'Office Français de la Biodiversité s'appuie technique sur le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et le Pôle-relais Marais atlantiques, Manche et mer du Nord (Forum des marais atlantiques) depuis 2019.

Du référencement des ouvrages hydrauliques et unités hydrauliques cohérentes au diagnostic des marais littoraux

Depuis 2019, plus de 1580 ouvrages hydrauliques ont déjà été identifiés sur ces milieux humides littoraux méditerranéens, dont les caractéristiques ont été collectées, standardisées suivant une typologie commune, puis bancarisées dans le référentiel des obstacles à l'écoulement. L'utilisation du protocole d'identification et de délimitation des Unités hydrauliques cohérentes (UHC) en marais, a permis de délimiter 8024 ha sur 6 secteurs (Pissevaches, Sète/Frontignan, Or, Thau, Espiguette, Canavérac), qui se rajouteront en 2026 aux 13 571 ha de secteurs de marais littoraux méditerranéens sur le « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides »

(RPDZH), représentant au total plus de 130 UHC de niveau 1.

<https://pole-lagunes.org/continuite-ecologique-mise-en-place-dun-diagnostic-en-marais-littoraux/>

Cette mission historique a connu un développement important en 2025 à la faveur du financement dans le cadre du Life Biodiv'France initié en 2024. De nombreuses activités ont été menées dans l'objectif de partager une culture commune sur le sujet avec les acteurs de la gestion des marais littoraux et d'autre part de recueillir leurs avis sur des outils d'aide à la décision.



Webinaire du 26 juin 2025

Ce webinaire organisé dans le cadre du Life Biodiv'France a permis d'apporter aux gestionnaires des marais littoraux et rétrolittoraux des connaissances sur les espèces piscicoles, leurs exigences écologiques, le diagnostic des potentialités d'accueil piscicole dans les casiers hydrauliques et le retour d'expérience d'un suivi de l'anguille en marais et d'une restauration de continuité. Un projet de base de données et d'interface cartographique pour l'analyse de l'accueil piscicole en marais littoraux méditerranéens y a été présenté. Une quarantaine de personnes y ont participé.

<https://pole-lagunes.org/webinaire-sur-la-continuite-ecologique-piscicole-en-marais-littoraux/>

Stage d'avril à septembre 2025

Le stage de Norma Millan de la Pena a permis la mise en place d'une base de données aidant au suivi de la continuité écologique et du potentiel d'accueil pour les poissons migrateurs,



visualisable sur la cartographie interactive en cours de développement : [projet cartographie bd liz - Oh uhc - Carto.](#)



Développement de la cartographie interactive du suivi de la continuité piscicole © N.Millan et M.Bossaert / CEN Occ

Ce modèle de base de données, très prometteur, reste à finaliser.

Journée d'échange du 13 octobre 2025

Faisant suite au webinaire, cette journée a rassemblé une quarantaine de participants en présentiel et distanciel, issus des sphères scientifiques et techniques.



Journée d'échange « continuité écologique piscicole » à Pérols - 13 octobre 2025 © PRLM

Les résultats de l'enquête conduite début 2025 auprès de 20 structures gestionnaires, portant sur 182 ouvrages hydrauliques en lagunes et marais littoraux ont été présentés. [Cette enquête](#) vise à dresser un état des lieux des pratiques et outils de gestion liés à la continuité écologique piscicole dans les 3 régions méditerranéennes. Cet état des lieux est notamment requis dans le cadre de la feuille de route du [Groupe de travail « Anguilles en lagunes »](#) coordonné par

l'association Migrateurs Rhône Méditerranée. Les forces et les freins identifiés ont montré la nécessité de :

- renforcer la place des migrateurs amphihalins (notamment l'anguille) dans les futurs plans de gestion ;
- former et accompagner les gestionnaires pour mieux appréhender le potentiel d'accueil piscicole des marais ;
- développer des outils communs (diagnostic, instrumentation, suivi des manipulations) pour objectiver les décisions de gestion ;
- poursuivre la construction d'une culture commune entre scientifiques et gestionnaires à travers des temps d'échanges réguliers.

La dynamique collective forte, la mobilisation et la richesse des échanges y ont témoigné d'une motivation partagée pour faire avancer la prise en compte de la continuité piscicole dans la gestion des marais littoraux.

<https://pole-lagunes.org/retour-sur-la-journee-de-changes-continuite-ecologique-et-accueil-piscicole-en-marais-littoraux-reflexion-collective-pour-des-outils-d'aide-a-la-gestion/>

L'ensemble de ces activités ont permis de faire grandement progresser la connaissance sur cette thématique.

Clôture du Life Marha 2018-2025

Porté par l'Office français de la biodiversité, ce projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français initié en 2018 est arrivé à terme en 2025.

Pendant huit ans, 14 partenaires se sont réunis autour de huit habitats, dont les « lagunes côtières » (UE 1150*), afin de contribuer au maintien ou à la restauration de leur bon état de conservation.

L'ensemble des résultats des actions portées par le Pôle lagunes sont disponibles dans la rubrique dédiée :

<https://pole-lagunes.org/en-action/life-marha/>

Deux rapports d'évaluation, en Occitanie et en Corse ont été diffusés en 2025



Rapports d'évaluation du Life Marha 2025 en Occitanie et Corse

Le rapport d'évaluation en Occitanie traite de l'évaluation de la contamination chimique de 4 masses d'eau de transition (l'Estarac, du Grazel, de Gruissan et de St Paul) du site N2000 du complexe lagunaire de Bages-Sigean.

Le rapport d'évaluation de l'état de conservation pour la région Corse traite des résultats des différents indicateurs déployés sur cinq lagunes côtières (Crovani, Pisciu Cane, Balistra, Santa Ghjulia et Arasu) entre 2020 et 2023.

La conférence finale a eu lieu en avril 2025 à Marseille :



Conférence finale du Life Marha à Marseille – avril 2025 © OFB

Les résultats sur l'habitat "Lagunes côtières" y ont été présentés.



Présentation des résultats pour l'habitat 1150 "Lagunes côtières" – K. Lombardini – Marseille, avril 2025 © PRLM

Plus de 500 participants ont été formés de 2018 à 2025, et chaque expérience (e.g. atelier, formation) a renforcé la nécessité de cet accompagnement, afin de fédérer les individus, donner du sens au déploiement de cette méthode, et ce dans l'optique de construire une dynamique collective pérenne pour atteindre les objectifs de manière collaborative.

La mise en œuvre de cette évaluation a nécessité un investissement humain et financier considérable. Sur 32 sites Natura 2000 en animation pour lesquels l'Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire 1150* est présent, 21 sites ont pu mener une évaluation partielle ou totale.

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES LAGUNES CÔTIÈRES

Période de mise en œuvre du projet 2018 – 2025

AUTEURS: Pôle-relais lagunes méditerranéennes (PRLM)

- Virginia Maciari - Ifour du Val
- Nathalie Bardi - CEN D'Occitanie
- Marie-Christine Chauvel - Ifour du Val
- Maria Gianni - Office de l'environnement de la Corse
- Katia Lombardini - Ifour du Val

IDENTITÉ DU PROJET

ENJEUX IDENTIFIÉS
HIC* 1150 Lagunes côtières

ANIMATION ET PARTENARIATS

Pôle-relais lagunes méditerranéennes (PRLM) : CEN D'Occitanie, Institut de l'environnement de la Corse (IECC), Ifour du Val, Ifour de la Méditerranée, Office français de la biodiversité (OFB), Structures permanentes et structures animatoires N2000, Observatoire des lagunes temporaires et du Paca, Régions Occitanie et Sud PACA, UICN, MIO, Ifremer, CEM, Ifour, CEM Corse, Ifour, OFB, Ifour Corse, Ifour, OFB, Ifour.

COÛTS

Le coût d'une évaluation varie selon les besoins exprimés sur un site et d'indicateurs à mobiliser. Sa mise en œuvre nécessite un investissement important en ressources.

LOCALISATION

Les lagunes côtières méditerranéennes françaises (régions Corse, Occitanie et Paca)

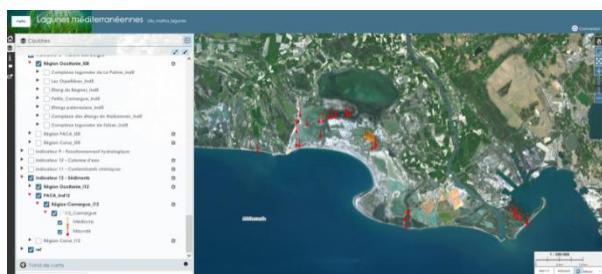
Historique et contexte de la démarche

En 2011, en l'absence de méthode spécifique pour des écosystèmes tels que les lagunes, et face aux besoins des gestionnaires en matière de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire, la DREAL Occitanie a sollicité le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (PRLM). L'objectif était d'identifier une méthode cohérente avec celles du MIREC Corse qui a abouti en 2013 à une première méthode d'évaluation de l'habitat 1150 à l'échelle du site Natura 2000, testée sur les étangs palauvaises et Salins-Lévatu de Corse. À l'échelle régionale, les besoins de l'animation de lagunes temporaires ont été identifiés et une méthode d'évaluation de l'état de conservation de cet habitat, en raison de la diversité de sa typologie. En effet, plusieurs déclinaisons hydro-écologiques peuvent être distinguées, allant des systèmes permanents aux temporaires, et des gradients évalués à oligophéniques. Par conséquent, les méthodes d'évaluation doivent être adaptées à la nature de l'habitat et à la typologie de la lagune en tant que « masse d'eau de transition » se sont révélées utiles et complémentaires, mais ne permettaient pas de répondre pleinement aux exigences de la Directive Habitats Faune Flore (DHF), notamment sur les volets écologiques. En 2018, la mise en œuvre de l'évaluation de l'habitat 1150 à l'échelle de la Corse (incluant de nombreuses lagunes temporaires, non prises en compte par la DCE, restant insuffisamment étudiées. Moins connues et par conséquent moins bien cartographiées, ces unités nécessitaient encore une identification fine de l'habitat afin de permettre une évaluation écologique robuste.

Fiche retour d'expérience « Lagunes côtières » Life Marha 2018-2025

Cette fiche retrace l'ensemble des actions mises en œuvre pour accompagner l'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières de 2018 à 2025 dans le cadre du Life Marha. Elle fait partie des publications nationales publiées en décembre 2025 "Évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêts communautaires marins : retours d'expériences du Life Marha" et le "Guide d'accompagnement à l'évaluation de l'état de conservation des habitats benthiques marins Natura 2000".

Les données d'évaluation produites ont ainsi été intégrées dans la base de données de l'OFB, servant à la fois pour leur traitement et leur diffusion, et sont recensées sur le catalogue en ligne associé data.ofb.fr.



Cartographie interactive Lizmap des « Lagunes côtières »

Une visualisation interactive, sous forme de cartographie dynamique des différents indicateurs suivis sur les trois régions, est désormais disponible.

<https://pole-lagunes.org/bancarisation-des-donnees-devaluation-de-letat-de-conservation-des-lagunes-cotieres-une-cartographie-dynamique-maintenant-disponible/>

Cet outil cartographique Lizmap permet aux utilisateurs d'interagir avec la carte, filtrer les données par région et par type d'indicateur, et accéder à des informations détaillées pour chaque entité grâce à des pop-ups explicatifs. Ils ont également la possibilité d'exporter les données, assurant ainsi un suivi efficace, une centralisation des informations, des rapports d'évaluation produits en Méditerranée et une

communication transparente des résultats auprès des partenaires.

Suite à l'enquête réalisée auprès des gestionnaires et animateurs Natura 2000 début 2025, il résulte que 80 % d'entre eux sont satisfaits et prêts à refaire l'évaluation à l'avenir.

Par ailleurs, une note technique relative à la méthode d'évaluation de l'état de conservation a été réalisée avec l'appui de Paloma Penelle, basée sur ce retour d'expérience du Life Marha.

État de conservation des "Lagunes côtières"
d'intérêt communautaire (UE 1150*) :

Méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000

Annexe façade méditerranéenne

NOTE TECHNIQUE

Note technique, Pôle-relais lagunes méditerranéennes – septembre 2025

Cette note formalise des retours d'expérience issus des déploiements des indicateurs menés sur les lagunes méditerranéennes françaises. Elle propose une analyse critique des indicateurs de la méthode Lepareur *et al.* (2018) ainsi que du classeur technique Barré *et al.* (2020), en soulignant leurs atouts, limites et points de blocage lors de la mise en œuvre, tout en avançant des pistes d'amélioration jugées plus réalistes et adaptées aux moyens opérationnels des gestionnaires. Ces éléments de réflexion ont vocation à être le support d'une future démarche

de concertation, afin de soutenir les déploiements futurs et d'alimenter une éventuelle nouvelle révision de la méthode et du classeur technique pour une évaluation plus robuste de l'état de conservation des lagunes côtières méditerranéennes.

En 2012 puis 2018, l'état de conservation de cet habitat 1150* a été évalué comme défavorable mauvais puis défavorable inadéquat par le Museum national d'Histoire naturelle (MNHN). L'évaluation 2025 a tenu compte des résultats du Life Marha et sera diffusée courant 2026.

Un encadré sur les actions du Pôle lagunes est paru dans la revue technique de l'OFB "Biodiversité, des clés pour agir, n°9" dédié au Life Marha en juillet 2025.

MIEUX ÉVALUER L'ÉTAT DE CONSERVATION DES LAGUNES MÉDITERRANÉENNES

Les lagunes méditerranéennes françaises, séparées de la mer par des îlots, sont les écosystèmes de l'estuaire les plus riches en biodiversité. Lors de la dernière évaluation réalisée en 2018, l'état de conservation de cet habitat « Lagunes côtières » a été jugé « communautaire (HIC) et équitaire » avec cependant une « tendance à l'amélioration » entre les deux rapports (2012-2018). Toutefois, de nombreuses lagunes, notamment temporaires ou de petite taille (comme en Corse), n'avaient pas été suivies et restent donc inconnues.

Partenaire du projet Marha, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes³ s'est ainsi fixé pour but d'aider les gestionnaires et animateurs de sites Natura 2000 à mieux évaluer cet habitat sur 21 sites Natura 2000, en appliquant une méthodologie de suivi et d'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières (Leparue et al., 2019)². Cette démarche chronophage et exigeant parfois une certaine expertise a nécessité la recherche de financements et la montée en compétence des gestionnaires. Un classeur a été élaboré pour faciliter la prise en main

² Consortium composé de la Tour du Valat, du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et de l'Office de l'environnement de la Corse.
³ <http://pole-lagunes.org/en-action/life-marha/>

des 12 indicateurs. Les pièces d'eau à évaluer ont été priorisées en fonction de leur sévérité, tels que leur accessibilité, leur représentativité ou encore l'état des connaissances sur certains secteurs. L'approche interrégionale (Occitanie, Paca, Corse) a été une réelle plus-value pour un déploiement efficace à large échelle de cette méthode, grâce notamment aux outils innovants et mutualisés. C'est ainsi qu'a été réalisée la première cartographie de l'habitat « Lagunes côtières », couvrant près de 86 000 ha de la façade méditerranéenne française.

Bien que certaines évaluations soient chronophages, elles permettent aux gestionnaires de prioriser leurs actions et d'adapter leur gestion à chaque secteur, en fonction de l'état de dégradation des lagunes et des pressions observées (concentration de polluants, impacts du changement climatique), dans un objectif général de gestion plus durable.

→ Formation des gestionnaires sur les macrophages en milliers lagunes, avril 2024, Tour du Valat.
 © Pôle-relais lagunes méditerranéennes

AUTEURS
 Stéphane Lombardini, Nathalie Barre, Marie Gervais, Nathalie Châtelin, Virginie Meuscat, Rôle-relais lagunes méditerranéennes

Encadré de la revue OFB juillet 2025 "Biodiversité, des clés pour agir, n°9"

Appui au PRA Lagunes temporaires

La gouvernance partagée entre CBN Med et Pôle lagunes pour la co-animation du comité de suivi « Trame littorale continentale » interrégional (Occitanie, PACA) a été validée lors du comité de suivi interrégional tenu en visioconférence le 18 juin 2025. Cette trame littorale est relative aux programmes de connaissance et de conservation sur les milieux sableux (Epiaire maritime et Euphorbe peplis) pilotés par le CBN Med et sur les lagunes temporaires.

Deux groupes de travail ont été co-organisés : le premier dédié aux acteurs des Départements de

l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales le 30 juin 2025 au domaine du Grand Castélou (11) et le second pour les acteurs du Gard et de PACA le 4 juillet 2025 à Aix en Provence.



Atelier du 30 juin 2025 au domaine du Grand Castélou (c)
 Pôle lagunes



Atelier du 4 juillet 2025 au CdL d'Aix en Provence (c) Pôle lagunes

Ils ont permis de compléter une enquête développée conjointement et diffusée aux gestionnaires pour recueillir leurs besoins en termes de connaissance, préservation, et sensibilisation/valorisation des enjeux. L'objectif est d'orienter le développement de supports de communication et d'animations au plus près des besoins. D'autre part, lors des 2 groupes de travail, une phase en atelier a permis de mettre en évidence des manques et des améliorations attendues sur la valorisation des rapports, des cartographies sur les espèces patrimoniales (représentation des enjeux pour faciliter une priorisation de gestion, mieux communiquer auprès des élus)...

En Corse, des actions d'amélioration de connaissances et de suivis, portées

conjointement par différents acteurs dont l’OEC, l’Université de Corse et le CBNC ont été déployées en 2025 et pour certaines seront reconduites en 2026 dans le cadre d’un post-doctorat à l’Université de Corse (Thomas Leydier) financé par le programme national de recherche SOLUBIOD et de l’OHM Littoral méditerranéen dans le cadre des actions du Living-Lab MedCoast, sur 5 lagunes temporaires (Crovani, Barcaghju, Del Sale, Arje Vecchie et Asciaghju). Les actions préconisées pour donner suite à ce travail intègreront le Programme d’actions de “conservation des lagunes et des zones humides périphériques” porté par l’OEC. Ces travaux sont en lien avec une thèse de doctorat qui a débuté second semestre 2024 pour les régions Occitanie et PACA à l’Université de Montpellier dont Rutger De Witt et Vanina Pasqualini sont Directeur et co-Directrice. Une réflexion sur la trame littorale en Corse est en cours. De même les actions de Thomas Leydier pourraient être poursuivies dans le cadre d’un projet (appelé « COCLIC-EAU » : Eau, Changement Climatique et Ressources Environnementales en Corse : de la Connaissance vers la Résilience) porté par l’Université de Corse, dont l’OEC est partenaire.

● Life Phragmite aquatique

Le Life AWOM (Aquatic Warbler On the Move) 2025-2029 a pour objectif d’améliorer la conservation du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*), le passereau le plus menacé en Europe continentale. En effet, au cours des 100 dernières années, sa population a subi un déclin catastrophique de 95 %. Chaque année, ce passereau migrateur de 10 à 12 grammes parcourt plus de 12 000 km de l’Europe de l’Est à l’Afrique de l’Ouest et vice-versa ; il se repose et se nourrit dans des milieux humides spécifiques qu’il convient de restaurer ou mieux gérer. La Méditerranée accueille cette espèce en période pré-nuptiale autour de mi-avril, dans les marais méditerranéens (Occitanie et PACA) et dans le couloir rhodanien.

Ainsi, ce projet coordonné par Wetlands international réunit 14 organisations de Belgique, de France, d’Espagne, du Portugal et du Sénégal pour restaurer des zones humides sur 20 sites, améliorer les connaissances et promouvoir des pratiques de gestion plus adaptées.



Légende : Partenaires du LIFE23-NAT-NL-LIFE AWOM. 2025 – 2029

Parmi les partenaires, plusieurs sont français, dont la Tour du Valat, en tant que structure coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et pour l’appui de son équipe « Espèces » relatives aux activités de recherche et de suivi.

Le 4 novembre 2025, un atelier a été organisé en visioconférence par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et la Tour du Valat. Il a réuni une vingtaine de participants, bagueurs et gestionnaires de sites du pourtour méditerranéen qui accueillent ou pourraient accueillir du phragmite aquatique en migration, ainsi que des partenaires du projet Life AWOM. Les présentations de cet atelier sont disponibles en téléchargement et en vidéo. Les membres du réseau ont ensuite été invités à remplir un tableau du suivi potentiel 2026 et 2027.

<https://pole-lagunes.org/suivi-du-phragmite-aquatique-un-premier-atelier-tenu-le-4-novembre-2025-dans-le-cadre-du-life-awom/>

● Life Espèces Marines Mobiles et lien au réseau de suivi laro-limicoles

Le Pôle-relais lagunes a contribué à la mise en ligne d’une brève dressant le bilan annuel des données du réseau de suivi des laro-limicoles (projet LARIMED II, réunissant plus de 25 structures différentes) et des principaux points d’actualités relayés par le CEN Occitanie, coordinateur du réseau de suivi interrégional. Il a



également appuyé l’OFB dans le cadre du WP3 du Life Espèces marines mobiles sur une action visant à l’optimisation des outils numériques qui servent à la sensibilisation des usagers du littoral (dont la météo des oiseaux).

● **Synthèse « salinisation des milieux lagunaires dans le contexte du changement climatique »**

Cette synthèse a vocation à rapporter les travaux conduits sur le sujet de la salinisation à l'échelle de la façade sur les milieux humides littoraux, afin d'en tirer de premières conclusions éventuelles à valoriser à l'avenir auprès des gestionnaires et/ou décideurs concernés.

Ce document présentera des pré-fiches des projets répertoriés résumés selon les critères souhaités (objectifs, partenaires impliqués, outils/méthodes développées, types d'usages, de milieux, échelle, état d'avancement, etc.).

● **Accompagnement des décideurs en Corse**

En 2025, l’OEC a poursuivi l’accompagnement des services de l’État, des collectivités (Communes et Communautés de communes) et de la Collectivité de Corse pour la sensibilisation des élus et décideurs aux fonctions et enjeux de préservation des zones humides littorales :

- Janvier 2025, appui à la CdC (animatrice N2000) et à la commune de Zonza pour la finalisation du cahier des charges d'études sur les étangs communaux, dans le cadre du DOCOB Natura 2000 (financement FEADER) ;

- Janvier à avril 2025, expertise pour le MNHN dans le cadre des évaluations réglementaires DHFF des habitats 1150 « *Lagunes côtières* » (en tant que rédactrice) et relectrice de l'évaluation de l'habitat 1130 « *Estuaires* » ;

- Janvier 2025, appui technique en interne à l’OEC suite au transfert de compétence Natura 2000

pour la mise à jour des données relatives aux sites concernés par l’habitat 1150 ;

- Août 2025, accompagnement de la communauté de communes “Castagniccia-Casinca” lors d'une sortie terrain de sensibilisation à la problématique du crabe bleu américain sur un site Natura 2000 ;

- Septembre 2025, appui aux communautés de communes Castagniccia-Casinca et Marana-Golo pour la création d'outils de communication sur le crabe bleu américain ;

- Septembre à novembre 2025, appui scientifique et technique au bureau d'étude BIOTOPE (missionné par la DREAL Corse) pour la synthèse des connaissances (bibliographique et données), en vue de sa possible évaluation, sur la lagune de Palo et participation au COPIL du 28 novembre 2025 ;

- Octobre 2025, appui à la CdC pour la synthèse des études sur les lagunes de Zonza en vue du COPIL N2000 initialement prévu le 11 décembre et reporté à une date ultérieure en 2026 ;

- Octobre 2025, appui à la DREAL de Corse et à Ramsar France pour l'organisation d'une rencontre régionale des gestionnaires de sites Ramsar. Mise en œuvre de la Fresque des zones humides auprès des étudiants de Master 2 de l’Université de Corse.

- Décembre 2025, participation aux *Scontri di l’acqua* dans le cadre de la concertation pour l’élaboration du SDAGE 2028-2033 et sensibilisation d’élus présents dans certains ateliers aux enjeux des zones humides et des nécessités de les préserver/restaurer dans le cadre de la gestion de l’eau.

● **Webconférence « des milieux humides et des chiffres »**

Cette webconférence a été co-organisée au niveau national dans le cadre du Centre de ressources Milieux Humides avec l'OIEau le 9 décembre 2025 avec plusieurs intervenants (dont Christian Perennou de la Tour du Valat et Marie Garridode l'OEC) autour de la problématique : Comment les indicateurs nationaux sur les milieux humides peuvent-ils répondre aux besoins des territoires ? Quel rôle jouent les Observatoires territoriaux de la biodiversité ?

240 personnes se sont inscrites et 140 y ont participé. Le replay de la webconférence sera diffusé prochainement sur le site du CDR MH ainsi que la synthèse écrite de la rencontre.

● **Groupes techniques thématiques du Centre de ressources Milieux humides**

Les membres du centre de ressources Milieux humides (Pôle-relais ZH, Ramsar France et OIEau) se sont réunis dans les locaux de l'OFB à Rambouillet en mai 2025 :



Les membres du CDR MH à Rambouillet (OFB), mai 2025 (c) OFB

<https://www.zones-humides.org/actualites/seminaire-des->

[membres-du-centre-de-ressources-milieux-humides](#)

Cette rencontre a notamment donné lieu à la mise en place par l'OFB de 7 groupes techniques (GT), pour favoriser les synergies entre les membres du centre de ressources MH, construire une vision d'ensemble et organiser les actions. Les thématiques des GT sont les suivantes : « Evénementiels », « Développement », « Formation et montée en compétence », « Réseaux d'acteurs », « Communication », « Sciences & Gestion », « Documentation & veille ». Ces deux derniers GT sont co-pilotés par le Pôle-relais lagunes. Ces instances internes au Centre de ressources MH regroupent l'ensemble de ses membres et ont vocation à se réunir environ deux fois par an (visio).

● **Contribution à Zones Humides Infos n°108**

Participation de Nathalie Barré et Marie Garrido à la rédaction de 3 articles sur les thématiques « Identifier et délimiter les milieux humides » et « Organisation de la R&D dans le cadre du Plan national milieux humides », pour l'édition 108 du Zones humides infos.

<https://www.snpn.com/produit/zones-humides-infos-n108/>